

Compte rendu Réunion de Bureau du Conseil Français des Confréries



Le lundi 11 Avril 2016 à 09h30

8 rue de la Poste à Vineuil

Etaient présents:

Solange MOREAU-MASSENAVETTE Présidente

Jean RUAULT Vice-président

Jean-Pierre ROUSSEL Secrétaire

Henri-Pierre GAUTIER, Trésorier

Geneviève ESTIOT, Trésorière adjointe

Edmond-Louis SIMONEAU Chargé de mission communication.

Excusés:

George JEGOU, Vice--président

Ruben MARTINOVSKY, Secrétaire-adjoint

Michel DEVOT, Chargé de mission prospection

Dès le début de la réunion, notre Présidente Solange nous fait part du courrier qu'elle a reçu de Jean-Marie CAMBEFORT. à savoir:

1) Une facture datée du 31 décembre 2015 de 162€ de la Sté OSIDE (recherche nom de domaine)

1) Une facture frais de restaurant réglée par Jean-Marie lors de son déplacement avec Jean-François PORNIN pour une réunion de travail avec la concepteur du site du Conseil Français des Confréries pour un montant de 58,50€.

1) Une facture frais de restauration réglée par Jean-Marie suite à la réunion d'une partie du bureau le 04 Mars 2016 pour un montant de 223€.

L'ensemble du bureau est d'accord pour le règlement de ces factures bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une délibération du Conseil d'administration lors du précédent mandat.

La présidente nous informe que la cotisation de la confrérie de Saint Romain la Virvée en pays Libournais (Yvon JOUSSON qui a pourtant pris part au vote le 05 Mars) ne lui toujours pas été remise par Jean-Marie CAMBEFORT.

Autre sujet abordé: le fait que Didier LINDRON qui avait démissionné mi février de l'Union des Confréries d'Auvergne, (Information de Michel LAVERGNE Président de l'U.C.A. qui est surpris que Didier ait pris part au vote le 05 Mars.)

Suite au courrier envoyé par Michel LAVERGNE à la Présidente et à différentes confréries, il a été décidé que la Présidente demanderait un RV au Président de l'UCA afin de mettre les choses au point.

Jean-Pierre informe le bureau du mail qu'il a reçu le 09 Avril à 18h09 émanant de Francis CATTEAU pour la Grande Maîtresse Francine COPPERS de la Confrérie Festeuse des Ducs d'Havré qui nous demande de nous positionner sur l'organisation de l'Assemblée Générale de mars 2017 que la dite Confrérie propose d'organiser avec le concours de la municipalité de TOURCOING (Nord).

La présidente argumente sur le fait qu'en 2014 et 2015 la Région Provence Alpes Côte d'Azur s'était positionnée pour l'organisation en 2016. Suite aux élections du 28 mars 2015 il en a été décidé autrement.

Après prise de contact téléphonique avec les responsables de cette région, le bureau est d'accord.

Concernant TOURCOING, cela pourrait être possible en 2019, le Grand Est étant sur les rangs pour 2018 depuis un certain temps (à voir lors de la Réunion de bureau de la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est qui se réunira le 25 Avril prochain.)

Nous abordons le sujet de la communication et sur le fait que certaines confréries se demandent ce que le Conseil Français des Confréries apporte.

Il est urgent d'expliquer:

Que la SACEM accorde aux adhérents du Conseil Français des Confréries, une réduction non négligeable. **Solange Moreau-Massenavette et Jean Ruault ont d'ailleurs RV avec cet organisme le vendredi 22 avril.**

Que le conseil Français des Confréries a négocié un contrat de groupe auprès de l'Assurance MACIF.

Qu'un accord avec la chaine d'Hôtels B&B, accorde elle aussi certains avantages.

Un accord avec le Groupe Logis de France sera opérationnel dès que notre site sera activé.

Une approche est faite également auprès du groupe ACCORD.

Il est à préciser que tous ces partenariats ont été délaissés pendant une année et qu'il a fallu renouer le contact.

Concernant le site, Edmond-Louis nous informe des difficultés rencontrées pour sa mise en service (communications difficiles avec le concepteur, site souvent en "erreur308", fait constaté par Jean-Pierre lorsque Edmond-Louis a voulu lui montrer le site)

Edmond-Louis a rendez-vous le 19 Avril avec le responsable concepteur du site.

Une étude de mise à jour des statuts est en cours.

* Le Bureau est d'accord pour un transfert du siège social sur PARIS mais pas au Musée du vin.

La réunion est levée à 13h15

Solange MOREAU-MASSENAVETTE

Présidente

(Original signé)

Jean Pierre ROUSSEL

Secrétaire

(Original signé)